

UN PÈLERINAGE

L'ILE-AUX-COUDRES

CHAPITRE CINQUIÈME

Disparition de deux insulaires.

V

(Suite)

Remarquez-vous que sur cette côte, aussi bien que sur celle du nord de l'île, les terres des habitants tombent perpendiculairement sur le fleuve en suivant une direction nord et sud, tandis que celles du bout d'en haut de l'île suivent une ligne qui court de l'est à l'ouest? La rencontre de ces deux grandes divisions est connue sous le nom de *Tré-carré*. Vous apercevez d'ici, à l'extrémité de la Côte de la Baleine, aux environs du *Tré-carré*, une maison appartenant à la famille Desgagnés. Un triste accident me revient en mémoire chaque fois que je passe devant cette maison.

Germain Desgagnés, qui l'habitait en 1836, était l'instituteur de l'école de l'église. Son fils Germain achevait ses études au collège de Sainte-Anne; c'était un jeune homme sage et intelligent, sur lequel sa famille fondait les plus belles espérances: il songeait, dit-on, à entrer dans l'état ecclésiastique dans l'automne suivant.

Quelques semaines avant la fin de l'année scolaire, les élèves du collège étaient allés en promenade à la Pointe de la Rivière-Ouelle. Comme l'après-midi était chaude et que la marée achevait de monter, il leur prit fantaisie de se baigner. Germain Desgagnés qui venait de prendre son dîner, eut l'imprudence de se jeter à l'eau avec ses compagnons. A peine y fut-il entré qu'il fut saisi d'un étourdissement et de crampes violentes. Avant que ses compagnons eussent eut le temps de venir à son secours, il disparut sous l'eau et se noya.

Il n'est pas d'élève du collège de Sainte-Anne qui n'ait entendu raconter ce tragique événement, dont on ne manque pas d'indiquer l'endroit chaque fois que la communauté se rend en promenade à la Pointe de la Rivière-Ouelle.

VI

Cet accident m'en rappelle un autre qui eut lieu peu d'années auparavant, et dont les circonstances sont bien autrement navrantes. Toute cette population fraternelle en fut plongée dans le deuil et la consternation. Abraham Martel était un respectable cultivateur, père de neuf enfants, qui demeurait aux environs de la Pointe de Roches. Homme de mer habile, il était le chaloupière de confiance de M. Asselin, qui le choisissait ordinairement pour ses voyages.

Le 7 de mai 1834, M. Asselin lui confia un message pour le seigneur de la Rivière-Ouelle, à qui il désirait vendre sa dime de blé, comme grain de semence.

Le lendemain, jour fixé pour le départ, un fort vent de nord-est commença à s'élever qui grandit à mesure que le soleil montait à l'horizon. Abraham Martel aurait cependant mis à la voile s'il n'eût cédé aux instances et aux appréhensions de sa vieille mère, et de sa femme, qui, la nuit précédente, avait été alarmée par de sinistres pressentiments.

Vers le haut du jour, le vent qui ne paraissait pas aussi violent à l'abri de la côte nord de l'île, sembla vouloir s'apaiser.

Abraham Martel ordonna à sa femme de lui préparer quelques provisions pour la traversée, tandis que lui et son jeune compagnon, Marcel Harvey, iraient voir à leur chaloupe et l'appareilleraient pour le départ, si la mer venait à se calmer.

Ils ne revinrent pas.

Les deux femmes ne tardèrent pas à s'inquiéter, et elles envoyèrent les deux aînés des garçons, Abraham et Luc, sur la pointe d'en bas pour observer s'ils ne verraient pas encore la chaloupe au large.

Les deux enfants revinrent une heure après et rassurèrent la famille en disant qu'ils avaient vu la chaloupe poussée par un grand

vent, il est vrai, mais déjà rendue aux trois-quarts de la traversée.

Les deux navigateurs ne devaient être absents qu'une journée; mais le lendemain s'écoula et le jour suivant sans amener leur retour. Déjà une vague inquiétude s'était répandue dans toute l'île.

Le troisième jour, qui était un dimanche, l'absence d'Abraham Martel et de Marcel Harvey fut le sujet de la conversation de tout le monde à la porte de l'église.

Joseph Harvey, père de Marcel, le même dont vous avez entendu vanter la belle voix, et qui fut maître-chanteur au chœur, pendant soixante ans, Joseph Harvey se décida à traverser au sud pour aller à la rencontre de son fils et d'Abraham Martel. Débarqué à la Rivière-Ouelle, il se rendit ne hâte chez le seigneur et s'informa si le message de M. Asselin avait été reçu. A sa grande consternation, il apprit qu'aucune nouvelle n'était venue de l'île; personne dans la paroisse n'avait eu connaissance des deux insulaires. Seulement, les jours précédents, une chaloupe avait été trouvée abandonnée sur le plein. D'après la description qu'on en fit, ce ne pouvait être que la chaloupe d'Abraham Martel.

Ici les détails du sinistre sont racontés de deux manières différentes; suivant une des versions, cette chaloupe aurait été aperçue désamarrée, flottant au gré du vent et de la marée. Un homme de l'endroit, du nom de Lamarre, qui pêchait à la ligne sur un rocher du rivage, prétendit avoir vu une embarcation montée par deux hommes qui cherchaient à abattre les voiles, et que l'instant d'après, ces deux hommes avaient disparu.

Selon l'autre version, les deux navigateurs seraient parvenus sains et saufs jusqu'au mouillage de la pointe de la Rivière-Ouelle. Leur chaloupe fut trouvée mouillée à l'ancre dans la Grande Mare, au fond de la pêche aux marsouins. Tout y était en ordre parfait; les voiles ferlées, les rames et les balestons rangés sur les bancs de chaque côté de la chaloupe, avec la symétrie qu'y mettent d'ordinaire les navigateurs avant de quitter leurs embarcations. Mais les deux hommes qui la montaient ne s'y trouvaient plus. Que leur était-il advenu? Comment ces deux infortunés s'étaient-ils noyés? On n'a jamais pu le savoir avec certitude.

On conjecture qu'ils auront voulu débarquer au commencement du mont, et qu'ils auront été entraînés par le courant. En cet endroit, la grève découvre, à mer basse, à une très-grande distance, et aussitôt que le mont commence à se former, l'eau envahit le rivage avec une prodigieuse rapidité. Quiconque à l'imprudence de vouloir alors gagner à pied la côte sans connaître les passes, s'expose à une mort certaine. C'est ce qui est arrivé probablement à Abraham Martel et à Marcel Harvey. Voyant que l'eau n'était pas profonde aux environs de leur chaloupe, ils auront cru qu'elle allait toujours en diminuant à mesure que l'on approche du rivage. Ils se seront engagés dans les mares où la marée s'engouffre, comme dans une dalle de moulin, et ils auront été emportés avant d'avoir eu le temps de gagner la grève ou de rejoindre leur chaloupe.

Quoi qu'il en soit de ces deux récits, la chaloupe d'Abraham Martel fut ramenée à l'île-aux-Coudres attachée derrière celle de Joseph Harvey. On peut se figurer la désolation des deux familles en apercevant cette chaloupe vide traînée à la remorque. Elles comprirent toute la triste réalité. Un long gémissement s'éleva de toutes les maisons de l'île, où la population ne forme qu'une même famille qui partage toutes les joies et toutes les tristesses.

Comme les corps des deux victimes n'avaient pas été retrouvés, on conserva une lueur d'espoir pendant quelques semaines. Le malheur est toujours prêt à se faire illusion.

Un grand nombre de navires remontaient le fleuve le jour du sinistre. Peut-être les naufragés avaient-ils été recueillis par un de ces navires. Une seconde chaloupe fut expédiée à Québec pour interroger les capitaines du port, mais aucun nouvel indice ne put être obtenu.

Pendant cet intervalle, on vit éclater un bel exemple de foi chrétienne qui fut un sujet d'édification pour tous nos insulaires.

Afin d'obtenir de Dieu que les corps des deux victimes fussent au moins trouvés et inhumés en terre sainte, la vieille mère d'Abraham Martel fit vœu de se rendre, pieds nus, à l'église pendant neuf jours; c'était une marche de deux grandes lieues. Chaque matin dès le petit jour, on voyait cette vénérable vieille, ses souliers sous le bras, descendre le long de la grève, traverser la pointe d'en bas par le chemin de la Roche Pleureuse et remonter ensuite toute la Côte de la Baleine. Avant d'entrer à l'église, elle remettait ses chaussures par respect pour le lieu saint, et, après avoir entendu la messe, elle reprenait le même chemin, toujours pieds nus comme elle était partie.

Jamais cette vénérable octogénaire ne se consola de la perte de son fils; elle emporta sa douleur avec elle dans la tombe.

L'ABBÉ H. R. CASGRAIN.

(A continuer.)

MORT DU MAJOR VOYER

Nous empruntons à l'*Événement* de Québec les détails suivants sur cette douloureuse catastrophe:

L'ACCIDENT D'HIER (21 février).—Nous sommes en mesure de pouvoir donner les détails de l'accident arrivé à M. Voyer. Le capitaine LaRue était venu emprunter un pistolet au major Voyer, pour compléter un costume de brigand qu'il doit porter au prochain bal de Lord Dufferin.

Dans le cours de la conversation, le major montra au capt. LaRue un joli pistolet bijou qu'il lui assura convenable pour la circonstance.

L'à-propos vint sur l'accident arrivé à M. DeVaro il y a deux ou trois années. M. Voyer était assis dans son fauteuil. Il se mit à décrire dans quelles circonstances M. DeVaro avait été tué. Tout en parlant, il saisit sur son bureau un pistolet, et ne réfléchissant pas qu'il était chargé, il en dirigea le canon vers lui.

Le capt. LaRue ouvrait la bouche pour lui faire remarquer que l'arme était chargée, quand le coup partit. M. Voyer s'écria: "Oh! mon Dieu!" et s'affaissa sur le plancher. M. LaRue se précipita à son secours, mais le blessé se releva seul, sur le côté gauche, en disant:

"Laissez-moi ici et allez vite chercher un prêtre et un médecin."

M. Voyer a conservé sa connaissance entière, s'est confessé et a reçu l'Extrême-Onction. La balle a pénétré dans l'abdomen du côté dans la direction de bas en haut.

Quelques minutes après 9 hrs., hier soir (22 fév.), le major Voyer rendait le dernier soupir et son corps était transporté à sa résidence.

La nouvelle du résultat du tragique accident ne mit pas de temps à se répandre dans la ville; l'attention publique était pour ainsi dire exclusivement occupée par l'événement et suivait avec la plus profonde anxiété les progrès du mal chez le blessé.

Dès l'instant où le major fut atteint du coup de feu, il n'y eut plus de doute sur le résultat. Aussi c'est sans surprise, mais avec la plus grande douleur, que nous avons appris sa mort.

En pareilles circonstances, les commentaires sont inutiles; il ne s'agit que de prêter l'oreille un peu pour entendre dans toutes les rues et dans toutes les maisons les expressions de la plus grande sympathie à l'adresse du regretté défunt et de sa famille éplorée.

Comme officier public, comme citoyen, il avait l'estime et le respect de tous.

Parvenu par un travail constant, une grande énergie, une activité infatigable, à se faire une position enviable, l'avenir était encore rempli de promesses pour lui.

Il a pu se féliciter en mourant d'avoir rendu service à ses concitoyens, en contribuant dans une mesure considérable à l'organisation de notre magnifique corps de police provinciale, en le mettant sur le pied le plus effectif, et d'avoir par-dessus tout à sa famille un nom honorable, la réputation du citoyen intègre et respecté, d'un mari dévoué et de l'homme du devoir.

Il a fait longtemps partie du 100^e régiment; prit part à la guerre de Crimée; de retour au Canada, il est entré dans la milice canadienne, où il s'est distingué en toute occasion.

Il a conservé jusqu'à la fin parfaite connaissance, et en donnant sa bénédiction à une charmante petite fille, l'aînée de ses enfants, il a rendu le dernier soupir.

Que sa jeune femme si cruellement éprouvée, mais si forte et si courageuse, et sa famille, veuillent bien accepter l'expression de nos plus sincères condoléances.

—Quel père oserait comparer sa tendresse à la tendresse d'une mère? —ERNEST LEGOYÉ.

—Rien de plus émouvant que de constater par ses regrets et ses admirations la brièveté de la vie humaine. —MME EDGAR QUINER.

—Les succès tardifs ont cela de particulier que, n'éveillant pas dans l'âme une ambition qui serait sans avenir, ils demeurent sérieux comme la vieillesse quand elle est sage. —LITTRÉ.

FAITS DIVERS

GLACE FLAMBANTE.—Une dépêche d'Hudson le 19 transmet l'étonnante nouvelle que voici: "Hier soir à 8½ heures, un incendie s'est manifesté dans les entrepôts à glace de la compagnie Knickerbocker, à Athens. Huit bâtiments et 40,000 tonnes de glace ont été consumés comme des allumettes. La perte est évaluée à \$325,000. La cause du sinistre est inconnue." C'est peut-être un cas de combustion spontanée.

TREMBLEMENT DE TERRE.—Une secousse très-distincte de tremblement de terre a été ressentie dimanche, à 8 heures du matin, à Monroe (Michigan). Les fidèles réunis dans l'église catholique de Sainte Mary ont été frappés de panique et se sont précipités au dehors dans la plus grande confusion. Toutefois, il n'est pas arrivé d'accidents. Bien que beaucoup de maisons aient été fortement ébranlées, on ne signale pas de dégâts.

—C'est à Saint-Etienne en France—et non en Belgique, ainsi que le câble l'a annoncé—qu'a eu lieu une terrible explosion de grisou.

Cent trente-cinq mineurs, y compris les blessés, ont été retirés du puits Jabin. Le feu s'est déclaré dans une section de galerie de 200 mètres. On a hermétiquement fermé, à l'aide de sacs pleins de terre glaise, les issues de cette galerie, où se trouvaient encore de nombreux cadavres.

Les funérailles des victimes ont eu lieu le 7 février.

On comptait 66 cercueils.

Au premier rang du convoi, on remarquait M. le général d'Abzac, représentant le président de la République.

Des souscriptions sont ouvertes dans toute la France.

GARROTTEUR GARROTÉ.—Le 10 février, vers 5 heures du matin, dit le *Courrier* de San Francisco, un nommé Dunne se voyait accosté près de la rue Harrison, par un garrotteur qui, en lui mettant un revolver sous le nez, lui demandait la bourse ou la vie.

Dunne, surpris et attaqué ainsi à l'improviste, ne put opposer aucune résistance; il s'exécuta en vidant ses poches. Mais, de retour en son domicile, il s'arma à son tour et partit en courant à la rencontre de son voleur que, par un heureux hasard, il retrouva appuyé contre la grille du Columbia Square.

Manceuvrant avec adresse, il parvint à se glisser sans être aperçu jusqu'à l'endroit où se tenait son individu. Puis se précipitant tout à coup le pistolet à la main, il lui ordonna de lever les bras au-dessus de sa tête en lui déclarant qu'au moindre mouvement il était mort!

Le garrotteur, surpris à son tour, s'exécuta sans mot dire, et Dunne se mit en devoir de fouiller dans ses poches où il trouva, en sus de l'argent qui lui avait été volé, huit belles pièces de 20 dollars ainsi qu'un magnifique revolver à manche d'ivoire.

Ayant ainsi désarmé et rançonné son voleur, il le laissa aller en liberté.

UN JUGE SOUS LES ROUES.—Nous lisons dans les journaux de Paris:

"Malgré toutes les mesures qui avaient été prises, malgré le soin avec lequel toutes les rues avoisinant l'Élysée avaient été barrées, un accident est arrivé rue Royale, au moment de la sortie du bal du président MacMahon.

"Un coupé qui venait de l'Élysée en débouchant à fond de train du faubourg Saint-Honoré, renversa un monsieur qui traversait la chaussée—et le propriétaire du coupé, loin de faire arrêter et de courir au secours du blessé, ordonna à son cocher de partir à fond de train. Celui-ci ne se le fit pas dire deux fois; il fouetta ses chevaux et la voiture disparut.

"Il était près d'une heure du matin, les passants étaient rares, et comme les gardiens de la paix qui venaient relever leurs camarades n'étaient point encore sur le lieu de l'accident, ce monsieur resta évanoui pendant deux ou trois minutes sur la chaussée, couvert de sang et de boue, les habits déchirés, bref dans un état pitoyable.

"Deux gardiens l'aperçurent, cependant, et le portèrent à la pharmacie Marcotte, faubourg Saint-Honoré, où le Dr. Lee, appelé aussitôt, lui prodigua les soins les plus empressés. "La victime de cet accident est un Canadien-Français, M. Routhier, juge de la cour supérieure de Québec, qui était venu avec sa femme passer quelque temps en France.

"M. Routhier avait une assez grave blessure à la tête et perdait beaucoup de sang. Le Dr. Lee arrêta l'hémorragie, et, après un premier pansement, fit transporter le blessé chez lui, 25, avenue Montaigne.

"Vous devez penser quel fut le désespoir de Mme Routhier, quand elle vit revenir son mari blessé.

"M. Routhier avait été passer la soirée à l'Opéra. Ne le voyant pas rentrer, la pauvre jeune femme, dans une mortelle inquiétude, se mit à son balcon.

"Au bout d'une demi-heure de terrible attente, elle aperçut son mari sur une civière portée par deux hommes. On a beaucoup craint les suites que pouvait avoir pour elle une si violente émotion.

"Quant à M. Routhier, son état, grave au début, s'est amélioré chaque jour, et, le 4 février, il était radicalement guéri. Il a donné ce soir-là, au cercle catholique du Luxembourg une intéressante conférence sur le Canada. Plus de huit cents personnes assistaient à la séance.

"Une véritable ovation a été faite à M. Routhier, dont la santé ne laisse plus rien à désirer.